- 2026/2033 -

Rencontre citoyenne pour envisager l'avenir du village

Ranchal a besoin de vous !

ÉVOLUTIONS DES RÈGLES POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 DE VOTRE VILLAGE

Respect de la parité femme / homme

Listes fermées sans possibilité de panachage ou d'élimination

Faîtes acte de candidature : plusieurs des élu .e. s en place à ce jour n'envisageant pas de se représenter.

Susciter la reflexion collectivement

Ceci n'est ni le bilan de l'équipe municipale en place, ni le programme d'une liste pour les élections municipales de mars 2026.

C'est une information aux ranchalais sur des pistes de travail pour 2026/2033.

C'EST AUSSI UNE INVITATION À FAIRE ACTE DE CANDIDATURE AUX PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026.

QU'EST CE QUE C'EST LA COMMUNE ?

La commune a un double rôle :

- C'est une collectivité territoriale avec ses propres responsabilités (différentes de celles de l'État).
- C'est aussi une circonscription administrative, où le maire agit au nom de l'État : officier de police, état civile, cimetière.

COMMENT LA MAIRIE AGIT POUR LE SERVICE DE SES ADMINISTRÉS ?

Collectivité locale la plus proche de ses habitants, la commune exerce des missions essentielles : aménagement du territoire, urbanisme, action sociale, petite enfance, gestion des écoles, santé publique ou encore tourisme. Elle administre également un patrimoine immobilier et joue un rôle clé dans la mise en œuvre des politiques publiques locales.

Le maire agit à la fois au nom de la commune et comme représentant de l'État. La commune collabore avec la communauté de communes pour des services comme la gestion des déchets, l'informatique ou la transition énergétique. Certaines compétences, comme l'eau, la culture ou l'économie, sont désormais assurées par d'autres collectivités (COR, SYDER, Département…).

De par sa compétence générale, la commune peut initier des projets pour améliorer le cadre de vie et valoriser le territoire. Elle mobilise pour cela des soutiens publics et privés.

À Ranchal, si l'ensemble des associations jouent un rôle important dans la vie de la commune, trois d'entre elles, ont un lien plus particulier avec le conseil municipal : le comité des fêtes qui est l'organe chargé des loisirs, des fêtes et de la culture sur le territoire de Ranchal, l'amicale laïque en charge de la cantine et Lierre et pensées en charge de son fleurissement.

7 PROJETS EN COURS DE RÉFLEXION POUR 2026/33

Ci-après est présentée une revue de 7 projets, à poursuivre ou lancer dès 2026 ; pour chacun, le niveau d'ambition reste à préciser ; ***votre avis est attendu***. Ces projets ne sont actuellement pas financés. Sur le prochain mandat de 6 ans, un financement pourrait être mobilisé, sur tout ou partie de ces propositions.

---

1 • Camp des allemands : une perspective mémorielle et touristique

• SITUATION ACTUELLE ET CONTEXTE :

Ces ruines d'un site militaire allemand construit lors de la seconde guerre mondiale sont abandonnées depuis 80 ans. Seuls vestiges militaires allemands sur le département du Rhône, elles représentent un potentiel mémoriel exceptionnel dans le département.

• L'INITIATIVE COMMUNALE

Depuis 2022, la commune a engagé une concertation avec des acteurs concernés : propriétaires du foncier, anciens combattants, représentants du mémoriel de Thel, Maison du patrimoine du Beaujolais, lycée de Thizy, historiens amateurs… L'objectif : identifier une forme de valorisation accessible, respectueuse de sa mémoire. Le CAUE du Rhône, via un architecte-paysagiste, a proposé une première maquette d'aménagement végétalisé.

Plusieurs orientations sont possibles : préservation du site, mise en valeur de sa dimension historique et mémorielle, et ouverture vers différents publics. Pour concrétiser ce projet, la commune la commune s'appuiera sur des partenaires publics tels que le Département, les services d'archéologie, l'Éducation nationale, l'ONAC, la Région, le Géoparc, ou encore le Consulat d'Allemagne, déjà impliqué dans une action culturelle sur ce thème.

Une structure associative est en cours de création, elle portera le projet. Plusieurs propriétaires fonciers ont donné leur accord à la commune pour sa mise en œuvre.

NATURE DES TRAVAUX À ENVISAGER :

Budget de 20 à 200 k €
avec un taux de subvention de 50 à 80%

- De la simple préservation du site dans son état actuel jusqu' à sa mise en valeur, par la restauration des bâtiments ou l'élaboration de supports pédagogiques
- Une réunion est fixée au 10 septembre pour la tenue de l'assemblée générale de l'association porteuse du projet

2 • Aménagement de la place de la mairie pour renforcer l'attractivité du centre bourg

SITUATION ACTUELLE ET CONTEXTE :

La place de la mairie occupe une position stratégique dans le fonctionnement du centre-bourg. Elle remplit plusieurs fonctions : stationnement pour les usagers de la mairie, arrêt du car scolaire, point d'information, accueil des randonneurs, et accès aux commerces et services. Si certains habitants s'en accommodent, d'autres expriment le besoin d'améliorer son aménagement pour mieux répondre à la diversité des usages.

INITIATIVE COMMUNALE

En 2023 et 2024, la commune a bénéficié de l'expertise de bureaux d'études. Ils nous ont incité à considerer cette place, non comme une simple juxtaposition de fonctions (parking, accès à la mairie, espace d'information), mais comme un lieu de vie convivial, ouvert à tous, donnant accès aux principaux services de la commune et du bourg. Ils ont proposé des aménagements en faveur d'une circulation douce, préservant la sécurité des personnes et des biens, invitant les automobilistes à s'arrêter. Leurs recommandations, parfois en décalage avec nos habitudes, ont permis de porter un regard neuf sur cet espace central.

NATURE DES TRAVAUX À ENVISAGER :

Budget de 30 à 300 k €
avec un taux de subvention de 50 à 80%

- Aménagements paysagers impactant la place, ses abords immédiats, création d'un belvédère,
- Création d'un cheminement piéton reliant, sous le bourg, la place à la salle des fêtes
- Création de places de parking sous la mairie
- Retraitement des sanitaires publics
- Installation d'une fontaine
- Mise en place d'un espace d'informations
- Aménagement d'un espace de convivialité

3 • Changement de destination de l'immeuble de la salle des fêtes pour une meilleure valorisation de ce batiment

SITUATION ACTUELLE ET CONTEXTE

L'immeuble est composé de 4 niveaux (sous sol : caveau | RDC : salle des fêtes et cuisine | niveau 1 : salles de réunions et ex-médiathèque | niveau 2 : greniers, stockage) ; il est sous occupé. Les locaux sous l'école sont affectés à des usages techniques (garage, espace de travail, chaufferie…) et aux locaux de l'association de la chasse.

L'INITIATIVE COMMUNALE

Plusieurs scénarii sont envisagés pour une meilleure valorisation de cet immeuble. Si l'idéal aurait été de céder ces lieux à un opérateur capable de porter une opération globale, le positionnement géographique de la commune trop éloigné de bassins à forts potentiels démographiques apparait comme un frein pour les opérateurs consultés.

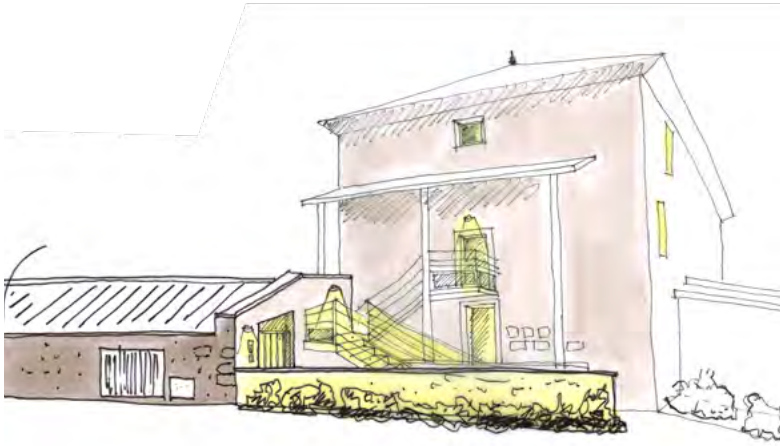

NATURE DES TRAVAUX POSSIBLES

Budget de 40 à 1400 k €
avec un taux de subvention de 50 à 80%

Une étude architecturale commandée par la mairie a exploré le projet suivant :

- Renforcement de l'offre salle des fêtes par la création d'un espace (couchage, garderie de jeunes enfants…)
- Création d'un gite collectif de 15 lits au 1er étage
- Création de 4 logements (type F1-F2 destinés à la location) au 2ème étage
- Aménagement paysager du site

4 • Atlas communal de la biodiversité
pour la préservation et la mise en valeur de la qualité de notre patrimoine naturel

SITUATION ACTUELLE ET CONTEXTE

La commune dispose d'un patrimoine naturel de grande qualité ; elle a été retenue par l'office français de la biodiversité pour porter un Atlas de la biodiversité. Cette démarche se déroule sur 3 ans au cours desquels sera réalisé un état des lieux de la flore, de la faune et de son habitat. Des dispositions seront proposées pour leur préservation.
Des opérations pourront être menées pour le développement de mares, la plantation de haies , des mesures de protection contre les incendies de forêts, des actions contre le développement des moustiques ou des frelons et l'élimination des plantes allergisantes

INITIATIVE COMMUNALE

L'action se poursuivra sur 2026-27. Elle associe des experts pour la réalisation de l'état des lieux en lien avec le grand public. Elle prolonge de nombreuses initiatives déjà engagées.

NATURE DES TRAVAUX À ENVISAGER

Budget étude de 30 k € déjà financé ;
des actions sont à envisager à hauteur de 30 à 200 k € avec un taux de subvention de 50 à 80%

- Préserver le patrimoine naturel de la commune dont la dégradation est avérée, par des actions non contraignantes.
- Conserver un haut niveau de qualité environnementale, porteur d'atouts en termes de production agricole, de santé et bien-être des habitants et des animaux. L'atlas contribuera à une plus grande attractivité touristique pour les publics.
- Création d'un verger partargé.
- Statuer sur l'avenir de la déchetterie verte.

5 • Tourisme : Cholorophylle et autres sentiers de randonnée

SITUATION ACTUELLE ET CONTEXTE

Nos territoires sont propices aux activités de pleine nature (randonnée, marche, cueillette de champignons…). Le potentiel démographique urbain, dans un rayon d'une heure en voiture (de l'ordre d'un 1 600 000 habitants), sera de plus en plus attiré par une offre de proximité de qualité.

INITIATIVE COMMUNALE

Dans le prolongement de Chlorophylle, l'objectif est de transformer ces visites en actes d'achats pour les commerces et les services, mais aussi pour l'immobilier. Des animations ponctuelles (découverte flore et des plantes sauvages…), l'installation en cours de 3 ouvrages uniques, la déclinaison du Gnolus porté par le Département, contribueront à une meilleure fréquentation, source de revenus pour les commerces.

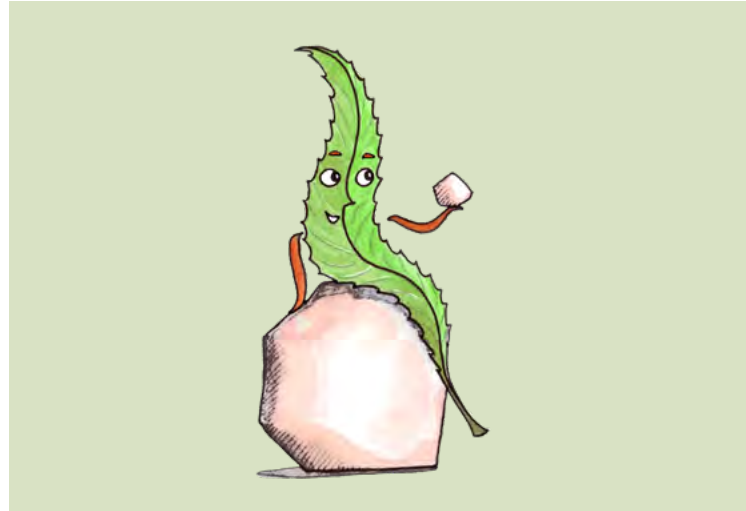

NATURE DES TRAVAUX À ENVISAGER

Budget de 30 à 150 k €
avec un taux de subvention de 50 à 80%

- Élargir l'offre de randonnée permanente
- Mettre en place des animations
- Poursuivre l'animation et l'aménagement de Chlorophylle
- Créer des liens avec les sources de flux urbains (rapprochement en cours avec la ville de Lyon)
- S'inscrire dans des actions Geopark, de Rhône tourisme (à l'initiative des Gnolus)

6 • Maîtrise de l'urbanisme et du foncier

SITUATION ACTUELLE ET CONTEXTE :

À travers le nouveau SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale concernant 150 communes de Villefanche à Tarare), l'ouest rhodanien bénéficiera de mesures (zone d'activité, transport, droit à batir…) favorables à son développement.
La progression démographique est une nécessité pour la commune, tant pour les commerces et services, que l'école et la ressource fiscale. Bien que favorable, la dynamique du marché immobilier ne suffit pas à renouveler la pyramide des âges et à assurer la démographie scolaire.

INITIATIVE COMMUNALE :

La relance démographique passe par la maîtrise du foncier, une réglementation urbaine adaptée à travers le PLU et le droit de préemption.

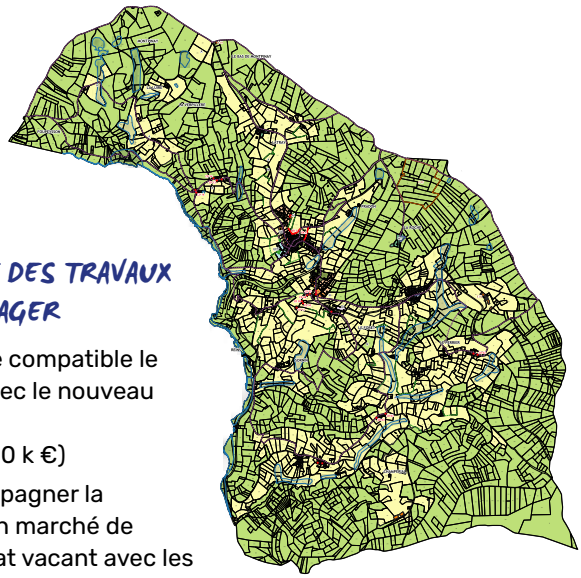

NATURE DES TRAVAUX À ENVISAGER

- Rendre compatible le PLU avec le nouveau SCOT (coût 30 k €)
- Accompagner la mise en marché de l'Habitat vacant avec les dispositifs de la COR
- Reconstitution d'une offre foncière (50 à 150 k €) pour accueillir des primo-accédants à la propriété ou à la location
- Constitution d'une offre de logements pour personnes âgées (à partir d'initiatives privées ou semi publiques)
- Mise en place d'une mini zône d'activité ou constitution d'une offre immobilière économique

7 • Poursuivre l'action culturelle

SITUATION ACTUELLE :

L'école est un exemple d'ouverture culturelle. La diversité des habitants de la commune appelle à une diversité des propositions culturelles. Des partenariats sont à monter avec des structures rhodaniennes ce qui suppose une mobilisation forte de la commune, et un peu de financement.

RAPPEL DES INITIATIVES DÉJÀ PRISES :

Nième Compagnie, compagnie Lieu dit sur camp des allemands, partenariat avec théâtre de Villefranche, spectacle Magie Ness, chorale de Noël, randonnées botaniques, valorisation du chemin des croix…

LE RENOUVEAU DU CONSEIL SE PRÉPARE DÈS MAINTENANT,

Réunion publique le 29 Août 2025 à 19h

Pour préparer la réunion, rendez-vous sur mairie-ranchal.fr